



# ANNEXE

## LE VRAI DU FAUX DE L'AMÉNAGEMENT PERFORMANT

*L'objectif de cette partie est de proposer des éléments de réponse aux élus et aux services en fonction des questions les plus souvent posées.*

### C'EST PLUS CHER À L'ACHAT POUR LES PARTICULIERS

#### ■ Vrai et faux ■

La réalisation d'un bâtiment très performant énergétiquement coûte entre 10 et 20 % de plus qu'un bâtiment équivalent en réglementation thermique de 2012 (RT2012).

Cependant, sur le cumul des dépenses d'un bâtiment (remboursement d'un prêt immobilier + factures énergétiques, toutes les consommations d'électricité et de chauffage), un point d'équilibre apparaît aux alentours de 15 ans. Il est lié à l'écart de consommation énergétique entre un bâtiment performant ou non. D'autre part, la performance énergétique donne une valeur supplémentaire au bien, qui se récupère à la vente de celui-ci.

### C'EST UNE CONTRAINTE POUR LES NOUVEAUX HABITANTS DU TERRITOIRE

#### ■ Plutôt vrai ■

La mise en place d'un logement très performant nécessite également un changement des habitudes sur l'utilisation du logement (réglage du chauffage, disposition des pièces à vivre, aération, ...) avec, si possible, une modification des comportements (arrêt des appareils à la place d'une mise en veille, usage différé des appareils électroménagers, ...).

Néanmoins, l'évolution de la réglementation thermique vers des bâtiments très performants, l'obligation de rénovation des logements énergivores ainsi que l'éducation à l'environnement et au développement durable ont des répercussions sur notre société. Ainsi cette perception de contrainte diminue au profit de nouveaux usages plus respectueux.

### CE N'EST PAS UN BESOIN OU UNE ATTENTE DES HABITANTS

#### ■ Plutôt faux ■

Une prise de conscience émerge aux niveaux national et international sur la nécessité d'agir. Une partie de la population s'intéresse à ces problématiques et s'investit (« 1 Français sur 3 se dit prêt à contribuer à la transition écologique en passant aux énergies renouvelables pour son chauffage (35 %) ou en lançant une rénovation énergétique de son logement (33 %) » résultats du baromètre annuel OpinionWay pour Qualit'EnR : « Quelle place pour les énergies renouvelables chez les Français ? » de janvier 2019).

Par ailleurs, les pôles d'attractivité et les communes proches disposent d'une demande suffisante pour mettre en place ces mesures sur l'habitat et sur les secteurs d'activité. Pour les élus, la mise en œuvre de mesures et/ou d'actions énergétiques traduit une volonté politique qui est valorisable et offre une perception différente de la commune.



## C'EST UN FREIN POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES LOCALES

### Plutôt faux

Différentes études tendent à montrer que l'engagement d'une démarche forte dans la transition écologique et énergétique serait favorable à l'emploi et plutôt au développement d'emplois locaux (ADEME, OIT (organisation internationale du travail), CLER, RAC-France).

- *L'évaluation macroéconomique des visions énergétiques 2030-2050 de l'ADEME*. ADEME, octobre 2013, 36 pages
- *Emploi et questions sociales dans le monde 2018 : une économie verte et créatrice d'emploi – Résumé analytique*. OIT, mai 2018, 5 pages
- *Les emplois de la transition énergétique une opportunité pour la France*. CFDT, CLER, Enercoop, RAC-France, Enerplan, mai 2018, 8 pages

Par ailleurs, avec l'appui d'un soutien public, les citoyens sont plutôt favorables à la rénovation énergétique et globalement par l'emploi d'installateurs locaux :

- 86 % des Français sont favorables à l'augmentation des crédits pour la rénovation thermique des habitations (ODOXAT, Baromètre de l'économie, juin 2019)
- 62 % des personnes interrogées déclarent qu'elles feraient davantage confiance aux installateurs d'équipements énergétiques implantés près de chez eux (résultats 2019 du baromètre annuel OpinionWay pour Qualit'EnR)